

Règlement de "*Forbach en rose*" dans et autour de la Ville de Forbach

Article 1 : organisateur

Cette édition de "*Forbach en rose*", est organisée par l'US Forbach Athlétisme, en collaboration avec la Ligue Contre le Cancer. En tant qu'organisateur, l'US Forbach Athlétisme et ses préposés sont couverts par une assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de **Mutuelle Assurance MMA**

Cette édition se déroulera le dimanche **7 juillet 2024**.

Départ : **10h30**

Clôture : **13h30**

Les personnes mandatées pour l'organisation de cette manifestation sont :

- Pina Cesarec (LCC)
- Thierry Fricker (USF)

Départ et arrivée : Site de la Piscine, rue Félix Barth à Forbach.

Article 2 : Épreuves, distances, tarifs, âges

Boucle de 7km à parcourir en marchant ou en courant.

L'accord d'un des parents ou du représentant légal est obligatoire pour les participant-es mineur-es.

L'inscription n'est pas obligatoire et sera gratuite pour les moins de 12 ans (né-e après le 7 juillet **2012**).

Tarif unique : 12€

Parcours : cf plan en annexe.

Article 2bis :

L'ensemble des bénéfices sera attribué à la lutte contre le cancer et tout particulièrement à la Ligue contre le cancer, à l'issue de l'exercice 2024.

Les organisateurs se réservent cependant le droit de provisionner une somme plafonné à un

maximum de 10% du montant total des gains, pour se garantir contre d'éventuels frais additionnels. Cette somme ne pourra cependant pas faire l'objet d'une attribution autre que Forbach en Rose.

Article 3 : Modalités d'inscription

Certificat médical (Article L. 231-3 du Code du Sport)

"Forbach en rose" n'est pas une compétition et **un certificat médical ne sera pas exigé**. Les inscrit.es souhaitant courir ou marcher le feront sous leur propre responsabilité.

Assurances

Les licencié·es bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux engagé·es non licencié·es de s'assurer personnellement.

Il est expressément indiqué que les engagé·es participent sous leur propre et exclusive responsabilité.

Article 4 : Engagement

Tout engagement est personnel, ferme et définitif.

Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit, même en cas d'annulation de l'épreuve.

Article 5 : Modalités d'organisation des épreuves

- **Le t-shirt** : En aucun cas le t-shirt ne doit être modifié, les partenaires qui y figurent doivent rester visibles.
- **Assistance médicale** : un dispositif de 1^{er} secours sera installé sur le site de départ et d'arrivée.
- **Temps maximum** : les "signaleurs" seront actifs pendant 3 heures après le départ. Les participants encore sur le parcours après ce laps de temps veilleront à respecter les règles du code de la route, la sécurité n'étant plus assurés sur les voies à nouveau ouvert à la circulation.

Article 6 : Règles de sécurité

- Sécurité sur le parcours : les participant·es s'engagent à respecter le Code de la Route et les consignes que l'organisateur donnera par l'intermédiaire des "signaleurs". Les signaleurs veilleront au respect de ces règles, pour votre sécurité.
- Les personnes qui n'auront pas fini le parcours **après la clôture**, veilleront à rester vigilantes à la circulation, les voies n'étant plus sécurisées par des signaleurs.

- Les bicyclettes (hors organisateurs), engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours.
- **Les chiens, tenus en laisse, sont tolérés à condition de prendre le départ avec un temps de retard, en toute fin de peloton.**
- **Les marcheurs/coureurs avec poussette doivent la priorité aux autres participant·es.**

Article 7 : Droit à l'image

Par sa participation à "**Forbach en rose**" chaque participant·e autorise expressément les organisateurs à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.

Article 8 : Récompenses

T-shirt

Le T-Shirt est offert dans la limite du stock disponible et de l'ordre d'inscription. Il est à retirer au moment de l'inscription ou avant le départ sur présentation d'un justificatif d'inscription ou d'une pièce d'identité.

Il sera possible d'acheter un T-Shirt au prix d'une inscription, pour les moins de 12 ans, toujours dans la limite du stock disponible. Il faudra le préciser sur le bulletin d'inscription ou, dans le cadre d'une inscription en ligne cocher **-12 ans souhaitant un t-shirt**. Cette inscription est payante.

Les dates et lieu de retrait seront précisés ultérieurement, par voie de presse et sur le net.

L'inscription en ligne sera close 2 jours avant la manifestation, à 23h00.

Il sera encore possible de s'inscrire sur place jusqu'à 10h00, le jour de la manifestation

Article 9 : Acceptation expresse

Le fait de s'inscrire à cette épreuve implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité y compris, au fur et à mesure de leur apparition, ses avenants éventuels et ses additifs.

Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur.